

# REUNION D'INFORMATION

Ajaccio - 28 septembre 2013



Pour le Développement Durable  
de la Filière Bois Corse

**Créée en octobre 2009, « Legnu Corsu » est une association loi 1901.**

Elle a pour objet d'entreprendre toutes actions d'études et/ou de communications auprès des médias, des professionnels, des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, afin de permettre la défense et la valorisation du bois corse, en Corse et dans les autres marchés, dans le cadre d'un développement durable de la filière bois.

L'Association prendra également toute initiative favorisant la dynamisation économique et écologique des activités du secteur.

### **Président**

**Jacques MUFRAGGI**

« Scierie Corse Développement »

### **Vice-Président**

**Jean-Christophe ANGELINI**

« Corse Bois Energie »

### **Secrétaire**

**Sanson SANTONI**

Exploitant forestier

### **Secrétaire Adjoint**

**Jean-Laurent PALANDRI**

Exploitant forestier

### **Trésorier**

**Michel MOCCELINI**

« Menuiseries Ajacciennes »

### **Porte-parole**

**Jean-Pierre MUFRAGGI**

« Groupe Mufraggi »



## FAITS SAILLANTS

### 2009

1er Octobre : L'association est créée à l'initiative des professionnels du bois de la première transformation (exploitation forestière, scierie...), pour alerter les pouvoirs publics et les représentants politiques sur la crise que traverse la filière bois en Corse, avec comme déclencheur, l'échec de la vente aux enchères de bois par l'ONF à Vivario (655 m<sup>3</sup> achetés sur les 55 000m<sup>3</sup> mis en vente).

#### **L'association réclame la prise d'un certain nombre d'initiatives comme :**

- L'organisation d'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs de la filière bois insulaire et la nomination d'un « **Monsieur Filière Bois** » ;
- La nomination d'un **expert indépendant** pour un état des lieux et la préparation d'une **stratégie de réorganisation et de relance** ;
- L'accélération de la démarche de certification **PEFC** de la forêt corse ;
- Le lancement d'une démarche de **normalisation du Pin Laricio** corse ;

### 2010

Un **questionnaire** est adressé aux candidats aux élections territoriales de 2010 sur leur position quant à la filière bois en Corse.

### 2011

A l'issue de la démarche menée par Daniel Luccioni, Président de l'Association de Certification Forestière pour la Corse, **2/3 des forêts gérées par l'ONF**, propriétés de la Collectivité Territoriale de Corse et de plusieurs communes forestières, **obtiennent la certification PEFC**.

Premières études pour la normalisation du Pin Laricio corse (bleuissement du bois et son traitement autoclave).

21 avril : Création de l'interprofession «Legnu Vivu» regroupant l'ensemble des professionnels de la filière bois en Corse. Jacques Mufraggi représente le Collège 1ère transformation (exploitants forestiers et scieurs).

11 mai : Communiqué de presse de «Legnu Corsu» saluant les avancées pour la filière bois et demandant «*que la filière « Bois Énergie » s'organise pour récupérer les déchets de scieries à un prix équivalant à la moyenne nationale du marché, afin d'assurer la pérennité économique de l'ensemble de la filière Bois. (...) Il faut aujourd'hui travailler sur les mesures à mettre en place pour assurer la pérennisation et le développement de cette filière qui doit devenir, redevenir, un véritable acteur économique au service du territoire.*»

## FAITS SAILLANTS

### 2012

27 septembre : Intervention de **Paul Giacobbi**, Président de la CTC, suite à une question orale sur la mise en place d'une stratégie collective en faveur de la filière bois.

21 décembre : Adoption du **Plan Pluriannuel de Développement Forestier de Corse** (établi sous l'autorité conjointe du Préfet de Corse et du Président du Conseil Exécutif).

Décembre : Les premiers résultats obtenus par le **CTB** (Centre technique du Bois) de Bordeaux, à l'issue des tests réalisés par l'ODARC en collaboration avec Scierie Corse Développement, sont **extêmement encourageants** quant au niveau de **qualité** et de compétitivité du **Pin Laricio corse**.

### 2013

Présentation du **Schéma Régional Climat Air Energie de la Corse** rappelant l'importance de la filière bois aux niveaux écologique, économique et de la balance énergétique de la Corse à travers les composantes bois d'oeuvre, bois de chauffage et bois énergie.

14 et 15 mars : Contribution de la Collectivité Territoriale de Corse à la valorisation de la forêt corse présentée devant l'Assemblée de Corse.

### Legnu Corsu : La renaissance

20 juin : L'association «Legnu Corsu» est réactivée avec pour objectif principal de placer en priorité le bois corse dans le cadre de la filière bois. L'association élargit son champ d'intervention afin de couvrir **toutes les composantes de la filière** : bois d'oeuvre, bois de chauffage et bois énergie.

**De nouveaux membres sont intégrés** et parmi eux, «Corse Bois Energie», Scierie Cucchi, Exploitation Forestière Fondacci, Aimé Rochet Consultant, Exploitation Forestière Zullo, Cabinet d'Architecte Paul Franceschi, ....

#### Objectifs :

- Concentrer efforts et moyens en donnant la priorité au **développement et à la valorisation du bois corse sous toutes ses formes**.
- S'inscrire dans une **logique de partenariat** au service exclusif de la Filière Bois Corse et de toutes ses composantes.
- Oeuvrer en **parfaite complémentarité** avec l'ensemble de la filière et de ses structures, et en partenariat avec les services concernés de la CTC et de l'Etat.

## LA FILIÈRE BOIS EN FRANCE

- La forêt couvre 30 % du territoire national et la croissance surface/an = surface de Paris.

### Rapport surface / Chiffre d'Affaires

- France : surface = 16 Mh -> Chiffre d'Affaires = 60 Mds €
- Allemagne : surface = 11 Mh -> Chiffre d'Affaires = 117 Mds €

### Emplois

- France : 440.000 emplois -> Allemagne : 1,5 million d'emplois
- Potentiel : création 500.000 emplois (selon François Bayrou) mais perte 50.000 emplois en 10 ans.

### Balance commerciale

- Déficit commercial : 6,5 milliards €.
- Exportations vers la Chine de chênes, hêtres et résineux multipliées par 5 en 3 ans.

Ex: le m<sup>3</sup> de chêne brut vendu 80 € exporté, est réimporté, séché et scié, à 500 €, et 2.000 € transformé en meubles.

### Plan Carbone, objectif 2020 :

- > réduction de 20 % des émissions de CO<sub>2</sub>,
- > production de 22 % en énergie renouvelable.

(\*) source Magazine Challenges, 14 Février 2013

### La Corse, le plus important domaine forestier de Méditerranée

La Corse possède le plus important domaine forestier de Méditerranée et c'est l'une des régions les plus boisées d'Europe, **en croissance régulière d'environ 1 million de tonnes par an**.

Elle bénéficie d'une essence emblématique de résineux de grande qualité, le Pin Laricio.

Par ailleurs, elle dépend à **80%** de l'importation pour sa consommation d'énergie.

#### Une filière à l'économie contrastée

- La première transformation (exploitations forestières, scieries) est en fort déclin : il ne reste aujourd'hui que 5 scieries dont **2 industrielles** sur les 35 scieries que comptait la Corse en 1985.
- La deuxième transformation (charpentiers, menuisiers, négoce...) est en progression, mais utilise en grande majorité du bois importé.

Rappel : En 2005, la Corse importait seulement 20 à 25 % des résineux consommés sur place. 75 % des résineux utilisés dans la construction corse étaient d'origine corse.

Aujourd'hui, le rapport s'est inversé. **La part des produits importés est de 75% et la balance commerciale est déficitaire de 18 millions € par an.**

#### Chiffres clés

- La forêt corse : 54 % du territoire (\*) (double de la moyenne nationale)
- 36 millions de m<sup>3</sup> (\*) potentiellement exploitables.
- Nb d'emplois estimés de la Filière (de l'exploitation forestière au négoce) : environ **1000**.
- Chiffre d'Affaires : **115 M€** (dont 1ère Transformation + bois énergie : 20 M€)
- Nombre de scieries : 5 dont 2 de taille industrielle
- Nombre de kms de pistes (\*) : 730 (dont 130 utilisables ou en projet d'amélioration).
- Dépense annuelles prévues (investissements et fonctionnement) : **1,5 M€** (\*)

#### L'avenir de la filière : Une ressource largement sous-exploitée

- La collecte de bois en Corse représente à peine 4,5 % de l'accroissement annuel de la forêt (46 % en moyenne en Europe).
- La part du bois dans la construction est de 1% en Corse (11% en moyenne nationale, 20% en Allemagne).
- La part du bois dans la consommation d'énergie : 3% en Corse (6% en moyenne nationale).

(\*) source : délibération de l'Assemblée de Corse 2013, approbation Plan Pluriannuel de Développement Forestier de Corse

### **En Corse, un prélèvement indispensable pour une bonne sylviculture et pour passer d'une gestion des coûts à une politique de valorisation**

■ En Corse, le Pin Laricio est un bois résineux de grande qualité apprécié internationalement comme bois d'œuvre.

**-> La sylviculture corse doit donc viser à produire des bois de Pin Laricio de qualité pour le bois d'oeuvre.**

■ Au cours de la vie du peuplement forestier, des éclaircies sont nécessaires afin de sélectionner les meilleures perches et de leur laisser de l'espace pour se développer.

**-> le bois énergie peut valoriser ces coupes d'éclaircies.**

■ Avec le développement de la cochenille «Matsuccocus Feytaudi» dans les forêts de Pins Maritimes, des éclaircies préventives sont réalisées afin de renforcer le peuplement.

**-> le bois énergie peut valoriser ces coupes sanitaires.**

■ La Corse dispose d'une politique de Défense des Forêts contre l'Incendie. Les surfaces boisées sont débroussaillées pour ne laisser que peu de biomasse susceptible de permettre le passage du feu.

**-> le bois énergie peut valoriser les produits de ces aménagements anti-incendie.**

■ Les passages forestiers de lignes à Moyenne et Haute tension d'EDF doivent être régulièrement dégagés.

**-> le bois énergie peut valoriser ces déchets d'aménagements.**

■ Enfin en Corse, il n'existe pas d'unité importante de trituration du bois (panneautiers, papetiers).

**-> le bois énergie représente le seul débouché** pour l'ensemble des sous-produits de l'exploitation forestière et des produits connexes de scieries.



## LES CONDITIONS DU SUCCÈS

### Structurer la filière du bois corse par une approche globale de la forêt

#### Objectif :

Dans le cadre d'une **gestion durable et responsable** de la forêt corse (**PEFC**), structurer l'ensemble de la filière par une **démarche globale** permettant d'utiliser, d'optimiser et de valoriser au maximum **100% du bois extrait** des gisements forestiers insulaires **sélectionnés**, sous **toutes ses formes** : bois d'œuvre, bois de chauffage, bois énergie, en **adaptant l'offre** aux besoins des différents secteurs de **marchés**.

#### Il s'agit donc de traiter globalement dans la durée :

- La gestion de la forêt : sylviculture, accessibilité, exploitation,
- Le bois d'œuvre : de la 1ère transformation (Exploitants forestiers, scieurs) aux marchés de la 2ème transformation (charpentiers, menuisiers, ébénistes...), locaux ou à **l'export**.
- Le bois de chauffage : centrales de chauffe, chaudières collectives, poêles individuels.
- Le bois Énergie : électricité et chauffage (vapeur).

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le **Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie** et permet de **structurer** une chaîne de valeur génératrice d'**emplois**.



### LES CONDITIONS DU SUCCÈS

#### Structurer la filière du bois corse par une approche globale de la forêt

Pour réaliser cette chaîne de valeur génératrice d'emplois, certaines conditions concrètes doivent être remplies à l'initiative et sous la responsabilité de la CTC pour la forêt publique (CTC et Communes forestières) :

1. Connaître les **besoins des marchés**, local et à l'export, en volumes, qualités et prix, par essence et par type de produits transformés pour assurer les débouchés.
2. Déterminer précisément en volumes et qualité, par essence, les **ressources potentielles** de la forêt corse (publique et privée).
3. Identifier les **handicaps** et conditions **d'accès à la ressource**.
4. Bâtir un plan d'**aménagement** : structures, équipements (câbles...) et méthodes, par priorités pour rendre la **ressource accessible** et disponible.
5. Etablir un **plan d'investissement pour les infrastructures** adapté aux enjeux. Un budget de **1,5 M** d'€ est manifestement **insuffisant**.
6. Etablir un **plan d'aides aux opérateurs**.
7. Programmer sur plusieurs années un plan de **mise à disposition/remplacement** de la ressource existante, et d'introduction d'essences nouvelles ou de relance des essences anciennes (exemple le **chêne liège**).
8. Etant donné la situation quasi monopolistique de la forêt publique pour le bois d'œuvre, établir un **protocole** partagé de **fixation des prix** et d'évaluation des volumes et de la qualité.

Dans ce contexte, les rôles et les missions des Services de la CTC et de l'Etat, ainsi que les méthodes de travail et de collaboration, doivent être réadaptés pour être plus réactifs et efficaces en liaison avec les professionnels. Ceci concerne en particulier **I'ONF** et **I'ODARC** qui sont des acteurs majeurs.

Enfin, la **Forêt Privée**, au fur et à mesure de sa réorganisation, pourra être intégrée à la démarche.

**C'est l'intérêt de tous, en particulier des propriétaires.**



### LA COGÉNÉRATION

#### Qu'est-ce que la cogénération ?

La cogénération consiste à produire et à utiliser simultanément de l'**électricité** et de la **chaleur** à partir d'une même énergie primaire, ici le bois et ses résidus, au sein de la même installation.

En effet, la production d'électricité (à partir d'un moteur thermique ou d'une turbine) dégage une grande quantité de chaleur habituellement inutilisée.

La cogénération valorise cette chaleur afin d'atteindre un **rendement énergétique** global pouvant atteindre **85%**.

La cogénération biomasse permet ainsi d'optimiser la consommation du combustible initial (le bois) et de réduire les rejets de gaz à effet de serre.

Par rapport aux autres systèmes de production d'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydraulique), **la cogénération a l'avantage de produire en continu** et d'être **utilisée** d'une part **en électricité** avec la même flexibilité que les produits fossiles (pétrole, gaz, charbon) et d'autre part **en vapeur pour le chauffage et autres utilisations** (séchage du bois, production sous serre, etc.).

Comme l'a souligné **Paul Giacobbi, Président de la CTC** à l'occasion du conseil d'administration du syndicat mixte de chauffage urbain de Corte, l'utilisation du bois non seulement pour le chauffage mais également pour l'électricité, est *«une opération qui est aussi intéressante pour l'aspect environnemental qu'équilibrée sur le plan financier»*.

#### Il existe 2 projets en Corse :

- > **Dans le Cortenais : Un projet porté par la SAEML Corse Bois Energie**
- > **Dans le Taravo : Un projet porté par le Groupe Mufraggi et Akuoenergy Corse**

### PROJET DE COGENERATION BOIS DU TARAVO SANTA-MARIA SICHE - CORSE DU SUD

Le projet de cogénération bois de Sainte-Marie Siché (Corse du Sud), situé à 35 km d'Ajaccio, consiste en une unité alimentée en résidus **d'exploitation forestière et de scierie** qui devrait produire, à partir de septembre 2015, **6 MWe** d'électricité fournis à EDF SEI Corse (consommation de **20.000 habitants**) et de l'énergie thermique pour **le séchage du bois d'œuvre** produit par la scierie limitrophe appartenant à SCIERIE CORSE DÉVELOPPEMENT du GROUPE MUFRAGGI. D'autres utilisations de la chaleur produite sont envisagées (**culture sous serres, chauffage de l'école du village...**).

Initié et porté par la société **AKUO BIOMASSE** et le **GROUPE MUFRAGGI**, ce projet a été développé en collaboration avec EDF SEI Corse de façon à apporter une solution de fourniture électrique adaptée aux besoins de l'île, à la fois issue d'une énergie renouvelable mais aussi **continue et stable** (plus de **8.000** heures sur 12 mois).

Pour atteindre cette production, le projet consommera **55 000 tonnes** de résidus de bois transformés en plaquettes et **5 000** tonnes de résidus issus de la scierie.

Pour assurer son succès et son intégration locale, ce projet a également été développé en parfaite **concertation avec les acteurs locaux** de la forêt et du bois. Il s'appuie notamment sur **SCIERIE CORSE DÉVELOPPEMENT** (GROUPE MUFRAGGI, également négociant en matériaux et bois importés), et son Plan d'Approvisionnement en biomasse a reçu **l'approbation de la cellule biomasse** de la Préfecture de Corse. Le projet permettra à la fois d'améliorer la **qualité du bois d'œuvre** de type charpente produit par la scierie, et de réduire ainsi les imports de bois résineux représentant 75% du bois utilisé en Corse. Il permettra, en outre, de **structurer la filière bois** en Corse.

En termes de retombées économiques locales, ce projet permettra la **création d'environ 80 emplois permanents** (exploitation forestière, transport, unité de cogénération...). Il représente un investissement de l'ordre de **30 millions d'Euros**, financé par AKUO BIOMASSE et ses partenaires. Il permettra de **réduire les émissions de CO2** de l'ordre de **30.000 tonnes par an**.

Le succès de ce projet s'appuiera, d'une part, sur les compétences d'**AKUO BIOMASSE** qui s'est rapproché fin 2011 de la société **NEREA**, leader indépendant dans le secteur de la cogénération biomasse en France et qui développe, finance, construit et exploite des installations de ce type en France, d'autre part, sur les expertises techniques et commerciales du **GROUPE MUFRAGGI**.

### PROJET DE COGENERATION DU CORTENAIIS CORTI - HAUTE-CORSE

La stratégie régionale de la Collectivité Territoriale de Corse en matière de politique énergétique prévoit le **développement du bois en mode substitutif de l'électricité pour le chauffage**, notamment en zone rurale, afin de favoriser l'émergence de filières courtes et le remplacement des chaudières alimentant le réseau de Corti par une unité de cogénération.

En effet, la CTC et le Syndicat Mixte de Chauffage Urbain (SMUC) ont validé le souhait de renouveler le matériel vieillissant pour **doter le réseau de chaleur de Corti d'une centrale de cogénération biomasse** qui permettra en plus de fournir de la chaleur ou du froid, de produire de l'électricité, qui pourra être ensuite revendue à EDF.

Rappelons que l'exploitation du réseau avait été confiée en février 1993 par le biais d'une délégation de service public (DSP) à la Société d'Economie Mixte Locale Corse Bois Energie.

L'engagement de Corse Bois Energie arrive à son terme en avril 2014 et c'est tout naturellement que la SAEMML se portera à nouveau candidate pour l'exploitation et la gestion de la chaufferie de Corti, mais aussi pour les nouvelles missions qui pourraient lui être confiées à savoir l'installation des chaudières et la recherche de financement.

Evidemment, le renouvellement de l'ensemble de l'unité de production de chaleur représente un chantier d'envergure, et il va de soi que la SAEMML devra travailler sur la proposition qu'elle présentera pour cette mission.

**Le projet lui-même prévoit un mix chaudière bois – unité de cogénération chaleur / électricité** d'une puissance calorifique de 5 075 kW au total avec une consommation de bois estimée à 10 082 tonnes. Le différentiel de consommation de bois étant important, la décision de doter le réseau de Corti d'une unité de cogénération pourra justifier l'implantation d'une plateforme de production de plaquettes à proximité du site.

Le projet ainsi défini, permettrait une production de chaleur correspondant à 12 859 MWh et une production d'électricité de 7 440 MWh permettant d'alimenter 2 500 logements.

Aujourd'hui, le choix ambitieux de se tourner vers la cogénération ne peut être que salué et accompagné. Un tel dispositif alliant chauffage et électricité révélerait une opération exemplaire pour Corti et pour la région.





**ASSOCIATION « LEGNU CORSU »**

BP 5243 - 20502 Ajaccio CEDEX 5

Mail : [associationlegnucorsu@gmail.com](mailto:associationlegnucorsu@gmail.com)

**Contact :** Jean-Pierre MUFRAGGI

Tél. : 04 95 22 37 70 – Fax : 04 95 20 68 36 - [jean-pierre.mufraggi@orange.fr](mailto:jean-pierre.mufraggi@orange.fr)

**Relations Presse :** Genèse Stratégie & Communication

Valérie HERAUD - M : 06 58 22 70 63 - [genese.communication@gmail.fr](mailto:genese.communication@gmail.fr)